



Saint-Brieuc crie à l'aide

Le SNEPAP FSU dénonce le climat délétère dont sont victimes les personnels de l'antenne de Saint-Brieuc après des tentatives de dire leur mal être qui se sont toujours soldées par plus de violence.

Comme dans l'histoire de la grenouille qui ne se sent pas bouillir au fur et à mesure que l'on chauffe l'eau, les personnels sont peut-être fautifs de n'avoir pas réagi plus tôt. Pourtant dès fin 2018, il était fait constat d'un nombre d'arrêts de travail curieusement élevé et de difficultés dans le cahier hygiène et sécurité. Tout cela ayant abouti à un « copil sur les risques psychosociaux ».

Force est de constater que malgré les tentatives des personnels le climat ne s'est pas amélioré, il s'est même encore détérioré.

Les personnels ont fait l'objet, de la part de leur direction, de propos injurieux qui pour des personnes suivies auraient donné lieu à des rapports d'incident et certainement des sanctions disciplinaires.

Dernier acte, la réunion du 17 septembre dernier : le Directeur après avoir tenté de calmer son adjoint, a lui même perdu le contrôle et quitté le navire en laissant son personnel en état de sidération.

Dans la mesure où les trois personnels administratifs sont actuellement en arrêt, la note de service du 18 septembre 2019 précise que l'accueil physique, téléphonique et les tâches administratives (et la surveillance de l'écoulement des toilettes) vont échoir aux autres personnels ... Soit, en situation de crise. Mais un planning de permanence secrétariat qui ne tient compte ni des temps partiels, ni des congés, ni des permanences variées et qui laisse au soin des personnels de négocier des échanges est un moyen pour le moins original de manager.

Serait-ce un exemple de stratégie du « diviser pour mieux régner » ?

Malgré cela et on se demande comment, les personnels restent professionnels et ont une réelle volonté de bien faire.

- **La section locale du SNEPAP-FSU interpelle la DISP aux fins d'intervention auprès de l'encadrement du SPIP 22.**
- **La section locale du SNEPAP-FSU demande le recrutement ou la mise à disposition en urgence de personnels administratifs auprès de l'antenne et d'un CPIP placé.**
- **La section locale du SNEPAP FSU sollicite l'annulation de la note de service du 18 septembre 2019**

SAINT-BRIEUC, le 23 septembre 2019